

219C0192
FR0000121352-FS0098

30 janvier 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LOCINDUS
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 janvier 2019, la société anonyme Sycomore Asset Management (14 avenue Hoche, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 janvier 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LOCINDUS et ne plus détenir d'action LOCINDUS.

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport de l'intégralité des actions LOCINDUS à l'offre publique de retrait initiée par la société Crédit Foncier de France¹.

¹ Cf. notamment D&I 219C0153 en date du 23 janvier 2019.